

Date de convocation :  11/04/2022	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	--

Le quatorze avril deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Marie-Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Robert VALLAT.

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à C MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à C MARCON), Pascal GOUY (pouvoir à P DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à JP GRANGE), Emeline MOUNIER (pouvoir à C BROUSSARD), Fanny MOURIER (pouvoir à T SABOT), Patricia SOUCHON (pouvoir à P MARCON).

Madame Fabienne MANOHA a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : PLU – avenant n°5**

**DCM 20220414-4**

Monsieur Le Maire explique qu'il convient de signer un nouvel avenant avec le bureau d'études ALTEREO, dans le cadre de la révision du PLU :

N°	LIBELLE	Unité	Q	PU HT	Prix total HT
<b>Avenant n°5 – Préparation arrêt et approbation du projet de PLU révisé</b>					
AV5.1	Présentation du projet de PLU révisé en Conseil Municipal pour arrêt	Unité	1	415,00 €	415,00 €
AV5.2	Impressions supplémentaires (arrêt du projet de PLU révisé)	Unité	2	115,00 €	230,00 €
AV5.3	Présentation du projet de PLU révisé en Conseil Municipal pour l'approbation	Unité	1	415,00 €	415,00 €
AV5.4	Impressions supplémentaires (approbation du projet de PLU révisé)	Unité	2	115,00 €	230,00 €
<b>TOTAL € HT – Avenant 5</b>					<b>1 290,00 €</b>
<b>TVA (20%)</b>					<b>258,00 €</b>
<b>TOTAL € TTC – Avenant 5</b>					<b>1 548,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°5 au marché du PLU pour un montant de 1290 € HT soit 1548 € TTC et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

**AR Prefecture**

043-214300873-20220414-DCM20220414\_4-DE  
 Reçu le 28/04/2022  
 Publié le 28/04/2022

